



## ARRÊTÉ D'ANNULATION N°ARR128-2026-EMPLOI

AN06620260416002

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclaration(s).

#### Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales. Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l' application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.télérecours.fr](http://www.télérecours.fr).

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des vacances d'emploi »

**Visé par le contrôle de légalité le  
16/04/2026**

Fait à PERPIGNAN Cedex le 16/04/2026



Date de mise en ligne sur le site internet du CDG66 : 16/04/2026

M ROBERT GARRABE, PRESIDENT DU CDG66

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur son site internet [www.cdg66.fr](http://www.cdg66.fr).

066-286600267-20260416-ARR128-2026-EMP-AR  
Date de télétransmission : 16/04/2026  
Date de réception préfecture : 16/04/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade(s)	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V066260303001212001 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES	Adjoint administratif	Conseiller Numérique	Annulation du recrutement	35h00	15/04/2026	06620260305346
V066260323000474001 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES	Assistant socio- éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	26/45 Assistant de Service Social Insertion Logement F/H (cadre d'emploi : Assistant Socio-Éducatif / catégorie A / filière médico- sociale)	Erreur matérielle (doublon)	35h00	15/04/2026	ARR113-2026-EMPLOI
V066240812000932001 MAIRIE DE LE TECH	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Secrétaire général de mairie (h/f)	Annulation du recrutement	17h50	16/04/2026	06620240829525

CDG FPT des Pyrénées-Orientales

Centre del Mon - 35, bd St Assisclé - Bât.B - 2ème étage - BP901 66020 PERPIGNAN Cedex - Tél. : 0468515566

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20260416-ARR128-2026-EMP-AR  
Date de télétransmission : 16/04/2026  
Date de réception préfecture : 16/04/2026